



CONGRÈS FNAI

12 - 13 OCTOBRE 2012

Fédération Nationale des Associations d'Italianistes (FNAI)
2, rue Girard 63170 AUBIERE
fnaiprofital@gmail.com

SOMMAIRE

- P. 3..... Le mot de la présidente.
- P. 4..... Réunion du bureau. Ouverture du Congrès.
- P. 5 à 11..... Nouvelles des API.
- P. 12 à 15..... Assemblée Générale. Rapport Moral FNAI. Rapport financier FNAI.
Rapport financier concours « Conosci l'Italia ». Election du bureau.
- P. 16 à 17.....Intervention de la SIES.
- P. 18..... Préparation de la rencontre avec le Corps Inspectoral.
- P. 19 à 25..... Rencontre avec le Corps Inspectoral.
Réception en l'honneur de Monsieur l'Inspecteur FONTIER.
- P. 26..... Après le Congrès...
- P. 27 à 38..... Annexes : essais de sujets

Le mot de la présidente...

Lors du Congrès de la FNAI d'octobre 2012, les représentants des 22 API alors présents ont élu un nouveau bureau composé de 9 membres provenant de 9 académies différentes et dont les connaissances et compétences semblent suffisamment variées pour prendre en charge la gestion de la Fédération.

Ce bureau m'a confié la tâche de présidente, rôle que je vais essayer d'honorer au mieux !

Je tiens avant tout à remercier chaleureusement les membres des bureaux précédents qui ont su mener à bien un travail difficile, traversant les tempêtes sans se décourager pour défendre envers et contre tout notre merveilleuse discipline.

Je ferai en sorte, avec mes collègues élus, d'être à la hauteur pour continuer ce qui a été entrepris, en mettant au cœur de notre travail le respect mutuel et l'ouverture vers les associations amies, nécessaire pour réussir à faire vivre notre italien comme il le mérite.

Je souhaite jeter des ponts, entre toutes les API, entre les API et la FNAI, entre la FNAI et la SIES, entre la FNAI et l'APLV, entre les API et toutes les associations qui pourraient nous aider dans nos activités. De même, et toujours dans l'intérêt de notre discipline, je souhaite que la FNAI travaille dans un climat de sympathie avec le Corps Inspectoral, tout en conservant l'indépendance qu'elle a affirmée lors de la rédaction de ses Statuts.

Ces passerelles sont en cours de construction : le site de la FNAI est créé ! Chacun peut le consulter et l'utiliser. Cet outil magnifique sera le point de rencontre permanent de tous les adhérents de la FNAI (et donc des API). Il sera aussi ouvert sur l'extérieur pour faire rayonner notre discipline.

J'exprime enfin mon engagement d'aider les régions encore dépourvues d'API à en créer une, afin que tout enseignant sur le territoire puisse trouver un soutien dans une association locale. *Dernière minute : l'API Corse vient de naître !*

La FNAI doit aller de l'avant, droite et fidèle à son objectif fondamental : la défense et le développement de l'italien en France.

Chi va presto, va allegro e fruttuoso...

Laurence ASTIER

Vendredi 12 octobre : Réunion du bureau à 14 heures.

Présents : Gabrielle KERLEROUX, Alberto BIANCO, Pierre METHIVIER, Patricia MARI-FABRE, Anne MAZIRE et Adriana MALORNI, déjà démissionnaire en cours de mandat.

Absents excusés : Jean-Luc BOUKO et Catherine ALLAIS, en Italie avec ses élèves.

Les membres du bureau se réunissent à quatorze heures, évoquent l'arrivée de deux nouvelles IA-IPR, sur les académies d'Aix-Marseille et de Montpellier, puis parlent surtout des futures élections qui devront renouveler le bureau de la FNAI, constatant que pour l'heure peu de candidats se sont manifestés et qu'il va falloir remplacer les cinq partants.

Sont effectivement démissionnaires : Caroline ALLAIS, Gabrielle KERLEROUX, Angela CALAPRICE, Patricia MARI-FABRE, et Adriana MALORNI, qui avait déjà démissionné en cours d'année.

Le bureau note également une désaffection des adhérents dans les API, fait assez généralisé, ils passent de 841 à 724 en cette année, soit une perte de 117 adhésions, il va falloir réfléchir à comment remobiliser les collègues. Le bureau évoque aussi la réforme du baccalauréat et anticipe en quelque sorte l'inquiétude des collègues, très sensible au cours de ce congrès.

La FNAI veut aussi saluer le départ de Monsieur Gérard FONTIER, IA-IPR, en lui offrant vingt DVD, quelques caisses de vin (Meursault, Saint-Joseph...et vin italien !) auxquels s'ajoute un chèque cadeau FNAC de cent euros.

Début du congrès à 15h30

Arrivée des collègues représentants des différentes académies.

Les représentants des associations de l'académie de Limoges et de l'académie de Montpellier étaient excusés.

Présents : Magali MEIFFREIN(Aix-Marseille) ; Marie-Agnès NEVEU(Rouen) ; Katia ROUZAU(Rennes) ; Jean-Claude BONINI (Caen) ; Adriana MALORNI(Strasbourg) ; Laurence ASTIER(Clermont-Ferrand) ; Antonello CASU (Reims) ; Martine RICHNER (Besançon) ; Norma PAIANO (Dijon) ; Sylvie LUCHESI (Nancy-Metz) ; Alberto BIANCO (Toulouse) ; Gabrielle KERLEROUX (Paris-Créteil-Versailles) ; Stefano CORNO (Lyon) ; Patricia MARI-FABRE (Nice) ; Anne MAZIRE (Trésorière) ; Pierre METHIVIER (président honoraire) .

Tour de table des associations présentes :

ACADEMIE D'AIX –MARSEILLE : Magali MEIFFREIN

Les chiffres des italianistes ne sont pas encore arrivés. Le point fort de l'italien dans l'académie est le développement dans les lycées professionnels, grâce au travail fructueux de Madame Durand, IA-IPR. Dans les collèges, par contre, l'érosion des effectifs est inquiétante, face au succès grandissant de l'espagnol. Il y a cependant de nombreuses classes EURO et ESABAC, les LV3 remportent aussi un franc succès.

L'association ne compte plus que 40 adhérents, dont la motivation reste entière, mais la baisse enregistrée est source d'inquiétude pour l'avenir de l'association, qui après avoir remis en cause le coût de l'adhésion, a baissé la cotisation de moitié, soit de 18 euros à 9 euros.

Une demi-journée pédagogique est organisée à la faculté d'Aix, les thèmes sont l'alimentation, l'architecture et le design, en lien avec Milan, ville expo 2015. Les sorties cinéma des élèves à l'institut culturel italien, se font régulièrement.

L'académie a accueilli sa nouvelle IA-IPR : Madame Hélène GHIGO.

ACADEMIE D'AMIENS : Stéphane PARIN

Pour la deuxième année consécutive, l'académie a enregistré une légère augmentation du nombre d'élèves étudiant l'italien (soit 4673 actuellement). Un sondage effectué lors de la rentrée 2012 révèle une stagnation de la LV2 et parfois une baisse de la LV3. Sur les 54 enseignants que compte l'académie, 17 sont des non –titulaires, soit environ 30% de la totalité. L'italien est enseigné en LV2, LV3, en BTS, mais aussi dans une section européenne et dans une section de classe préparatoire littéraire, spécialité italien. La deuxième édition des « Débats Citoyens » a connu un réel succès académique, rivalisant en nombre et en qualité avec les équipes, qui représentaient les autres langues vivantes. Le concours « Conosci l'Italia ? » a lui aussi intéressé les jeunes italianistes picards, au point de placer l'académie au 4^{ème} rang national pour la participation et de retrouver une de ses élèves sur le podium. L'association remercie vivement les organisateurs bénévoles du concours, tous très dynamiques et efficaces !! Elle se réjouit aussi de l'implication des collègues dans la vie de l'association et de l'ambiance conviviale, qui y règne.

ACADEMIE DE BESANCON : Martine RICHNER

Il n'y a toujours pas de section ESABAC, faute de trouver un enseignant en histoire - géographie, pourtant l'italien aurait besoin de la création de cette section, pour une vraie crédibilité, face à la politique de défense de l'allemand, puisque tous les collèges possèdent au moins une bilangue anglais- allemand, parfois deux classes, ce qui pénalise fortement l'italien, lors du recrutement pour la LV2 en 4^{ème} et provoque la réduction des effectifs. Dans toute l'académie, il n'existe qu'une bilangue, et une seule section EURO à Belfort. Dans le bassin de Besançon, les vacataires se succédant, l'instabilité a mis fortement l'italien en danger, l'IA-IPR d'allemand, le désignant même comme un possible enseignement à supprimer ... (mais il a été défendu par l'IA-IPR d'espagnol)

A Belfort la dynamique fonctionne mieux, avec la LV3 toujours en progrès, deux ouvertures en 2011-2012 et une classe de 4^{ème} ré ouverte à cette rentrée, malgré la décision de l'ancien principal de supprimer l'italien, l'an passé.

La langue est enseignée dans un seul lycée professionnel à Belfort.

L'association perd un tiers de ses adhérents, sûrement plus par oubli des collègues que par choix motivé.

ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND : Laurence ASTIER

L'assemblée Générale de l'API Auvergne a eu lieu le 6 octobre, assez tôt à la demande de nombreux professeurs inquiets au sujet de la réforme du baccalauréat. Pour la première fois et parce que l'ordre du jour s'y prêtait, Madame LINET, IA-IPR, y a été invitée et a pu répondre à de nombreuses questions, laissant encore quelques points en suspens.

Dans l'académie, les enseignants craignent une baisse de la LV2 dans certains endroits, baisse qui serait liée au refus de l'ouverture de l'italien dans les LP, malgré les démarches des enseignants (en particulier à Vichy), et de l'Inspectrice. Aucun LP n'enseigne l'italien sur l'agglomération clermontoise : les élèves sont priés d'apprendre l'espagnol. Cette baisse est toutefois à confirmer. Une autre inquiétude se manifeste devant la grande mobilité des professeurs. Il faudrait grouper les collèges afin de créer des postes stables et réduire ainsi le nombre très important de TZR (13 TZR contre 32 professeurs fixes) affectés à l'année sur des heures non structurées en postes ministériels, pour les remplacer par des professeurs stabilisés sur des établissements. Les TZR retrouveraient leur fonction de remplaçants et l'appel aux non-titulaires redeviendrait exceptionnel. L'instabilité provoque une fragilisation certaine de l'Italien sur l'académie.

Enfin, les 4 non-titulaires, qui ont rendu de grands services dans l'académie, en acceptant de partir souvent loin et dans de mauvaises conditions (3 ou 4 établissements parfois) se voient fermer pendant deux années consécutives, le CAPES interne, ce qui leur semble particulièrement injuste.

Dernière minute : les chiffres des effectifs d'italianistes dans l'académie sont parus : bonne nouvelle !

Département	2009	2010	2011	2012
ALLIER	1388	1385	1413	1415
CANTAL	72	79	59	71
HLOIRE	1676	1676	1750	1851
PDOME	2187	2249	2396	2472
TOTAL	5323	5389	5618	5809

ACADEMIE DE CAEN : Jean-François BONINI

L'académie de Caen compte une quarantaine de professeurs dans le public, cinq dans le privé et cinq contractuels. Vingt-cinq professeurs ont adhéré à L'APIAC en 2011/2012. Il n'y a pas de stagiaire cette année.

Nous n'avons pas de chiffres précis pour juger de l'évolution des effectifs mais il semble qu'il soit en baisse.

Nous constatons des risques de fermeture en collège et la fin annoncée pour l'an prochain d'un BTS.

Au lycée, l'italien LV3 souffre de la concurrence de nombreux enseignements d'exploration. La répartition des élèves dans les différents enseignements proposée, est caractérisée par un manque total de visibilité. Certains collègues me signalent que des élèves qui choisissent la LV3 sont orientés vers un autre enseignement comme MPS, que des élèves de 1^{ière} L, sont orientés après deux ans d'italien, vers « Droit et grands enjeux du monde contemporain » et qu'ensuite on prétexte les effectifs faibles pour procéder à des regroupements, quand l'enseignement ne disparaît pas. La répartition est parfois dictée par la nécessité de remplir une classe à faible effectif, éviter un dédoublement en italien ou parce que l'on préfère les enseignements à 1h30 à ceux qui sont dotés de 3 h, comme la LV3, jugée trop coûteuse. La

demande des élèves et des familles passe donc au second plan.

Les emplois du temps devenant très difficiles à faire, les élèves sont de plus en plus contraints de choisir (par exemple Latin ou Italien)

Enfin la concurrence entre établissements pousse certains principaux et proviseurs à ouvrir des options (sections européennes, BACHIBAC...) qui sont aussi en concurrence directe avec nos LV2 et LV3.

Tout cela semble se faire sans concertation, sur simple choix du chef d'établissement.

ACADEMIE DE DIJON : Norma PAIANO

Les chiffres ne sont pas encore en possession de l'association mais la situation est chaotique et se dégrade fortement. L'espagnol s'implante dans certains collèges importants, réduisant considérablement les effectifs dans les classes d'italien, d'où également la dégradation des conditions d'enseignement : une classe de lycée peut très bien regrouper les élèves de trois niveaux : secondes, premières et terminales se retrouvent donc ainsi dans le même cours ! En même temps, des classes existent avec une dizaine d'élèves seulement : exemple à Beaune en première, mais combien de temps vont-elles réussir à survivre ? L'italien vit en lycée grâce à la LV3, parfois il y a même des ouvertures ... mais pas d'élèves italianistes en amont !!

Heureusement, dans cette académie où l'IA-IPR n'est pas en résidence, il y a une très grande solidarité entre les professeurs.

ACADEMIE DE GRENOBLE : Angelica SANNA

Le nombre des élèves apprenant l'italien en 2011-2012 s'élève à 41005 élèves de collège, de lycée et de lycée professionnel, dans des établissements publics et privés.

Les effectifs sont donc en hausse et confirment ainsi la progression entamée depuis 2009.

Le nombre des professeurs stagiaires reste stable (12) et les assistants sont 33. Certes l'italien perd deux postes (un dans le primaire et un dans le second degré) mais cette baisse demeure très limitée comparée aux 19 postes d'assistants perdus au niveau académique. Il est à noter que l'italien et l'allemand sont les moins touchés.

398 professeurs enseignent dans le public, avec 84 professeurs non-titulaires, le chiffre est stable compte tenu des remplacements à venir.

125 professeurs enseignent dans le privé, avec 91 non titulaires, le chiffre est en hausse.

Dans le contexte budgétaire restreint de l'année écoulée, on note une baisse du nombre des titulaires, qui ne correspond pas à une baisse d'effectifs mais plus à un regroupement plus fort, des divisions et à une plus grande absorption des HSA par les collègues en poste. L'italien a donc été relativement épargné dans le contexte académique.

La langue est principalement enseignée en LV2 à partir de la classe de 4ème, on compte aussi 2220 élèves en LV3, ce dernier chiffre est en hausse, 420 élèves en plus par rapport à l'année précédente.

2996 élèves font partie de classes bilangues, on en compte 37 dans le Public et 5 dans le Privé, dans ce cadre aussi l'italien poursuit sa hausse.

Les sections européennes se répartissent de la façon suivante : dans le Public : 68 en collège et 20 en lycée, dont deux en LP, dans le Privé 9 en collège et 5 en lycée, dont 1 en LP.

Les chiffres là aussi ont augmenté de 173 élèves, pour un total de 3212 inscrits.

On notera aussi que 12 collèges proposant des sections européennes en Savoie, sont engagés depuis la rentrée 2009, dans des projets transfrontaliers dans le cadre du PEEF (ce projet se termine malheureusement en octobre)

L'ouverture d'une seconde langue dans les filières tertiaires a permis une implantation plus forte de l'italien dans quelques établissements.

En fonction des ouvertures possibles, certaines classes ont dû recevoir des élèves ayant

initialement étudié une autre langue. De la même façon, d'autres n'ont pu bénéficier d'une continuité, suivant l'établissement qu'ils avaient choisi. Ces situations tendent à se résoudre à travers l'ouverture de sections d'italien dans les établissements qui peuvent justifier d'un vivier suffisant.

Dans le primaire, la situation reste inchangée, l'enseignement se concentre dans quelques écoles du bassin grenoblois, de la Haute- Savoie et de la Savoie (Chambéry, Combe de Savoie et Maurienne). L'enseignement est assuré par des professeurs des écoles habilités, des assistants CIEP(9 mois), des enseignants italiens nommés par le Consulat de Lyon, ou financés par le consulat à travers des associations (API en Savoie). En 2008-2009, la baisse des financements accordés par le Consulat d'Italie aux associations et la diminution en cours du nombre des contrats d'assistants « 9 mois », ont fait craindre de ne plus pouvoir assurer la continuité de cet enseignement et de devoir proposer l'anglais de façon irréversible, particulièrement en Maurienne. Plusieurs réunions ont permis de trouver des solutions (effort consenti par le Consulat D'Italie), fléchage de quelques postes, intensification de la formation des professeurs des écoles en italien en lien avec les ressources du deuxième degré. L'ensemble des postes a donc été pourvu et la situation est également assurée pour la prochaine rentrée.

Concernant ESABAC, la situation reste inchangée : le nombre d'établissements depuis 2011 (?) est de 12 dont 3 ont présenté des candidats à la session 2012 (phase de transition, la plupart doit se présenter en 2013). Sur les 33 candidats présentés, 28 ont été reçus.

ACADEMIE DE LYON : Stefano CORNO

L'Assemblée Générale de L' APIAL se tiendra le premier décembre et les données sur les effectifs ne sont pas encore connues. L'association est en crise, elle semblerait moins utile à de nombreux professeurs puisque seuls 23 à 53 enseignants sur les 250 de l'académie sont présents aux ateliers. L'APIAL va donc proposer une nouvelle formule en cherchant à se délocaliser par exemple, en créant des occasions de rencontre autour d'un repas et en développant d'autres stratégies de communication auprès des stagiaires et des collègues. Le rôle des adhérents n'en reste pas pour autant moins actif, les ateliers (HDA, bac, etc..) montrent la vitalité de l'association, même si elle perd vingt adhérents sur les 53 de l'année précédente.

ACADEMIE DE NANCY-METZ : Sylvie LUCHESI

La situation est dramatique, le bilan pour l'année 2011-2012 est inquiétant, tous les problèmes évoqués au cours des quatre dernières années se vérifient dans la seule et même année. L'académie souffre de la baisse démographique, de la multiplicité des options et enseignements d'exploration offerts au lycée, des restrictions budgétaires imposées, des choix parfois bien arbitraires des chefs d'établissement, qui fort de leur autonomie, décident ou pas de maintenir l'italien, au collège comme au lycée. L'effet « bilangue » existe encore, les élèves ne prennent plus de seconde langue en quatrième, ce qui appauvrit considérablement les effectifs. Certains postes sont définitivement supprimés après un départ à la retraite. Le nombre d'italianistes est passé de 12000 en 2008 à moins de 10000 actuellement !

En revanche, le nombre d'élèves dans le primaire reste relativement stable, environ 600 dans le département de la Moselle.

ACADEMIE DE NANTES : Nathalie GUIHARD

L'académie est en bonne santé ! Les effectifs sont croissants, ils passent de 3000 à 5000 en cinq ans, grâce à la mobilisation de l'IA-IPR, qui fait un travail remarquable. La conséquence négative est le déficit de professeurs d'italien, le recrutement s'effectue aussi

sur l'académie de Rennes. Ils sont environ soixante à enseigner, dont 35 adhèrent à l'association.

La section ESABAC est ouverte à Angers, et les sections européennes existent dans plusieurs établissements. Le seul bémol concerne la LV3, les classes ont été ouvertes en enseignement facultatif et d'exploration, mais il y a des fermetures, car l'enseignement d'exploration a basculé en enseignement facultatif, une parmi les aberrations constatées. Il reste aussi à développer l'italien dans les lycées professionnels.

ACADEMIE DE NICE : Patricia MARI-FABRE

Les statistiques ne sont pas encore parvenues, mais certains collègues ont perdu des heures, de plus, il y a cinq fermetures de postes. La concurrence de l'espagnol se fait ressentir et l'enseignement en primaire, soit 17% des élèves, se fait avec une certaine réticence des collègues.

Trois établissements proposent ESABAC, et 50 sections européennes existent dans l'académie. Si le site académique renaît de ses cendres, la vie de l'association, par contre, est un désert : seuls 53 professeurs y adhèrent pour les 350 y enseignant.

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Le nombre d'adhérents a augmenté, même si peu de collègues se sont déplacés à la dernière Assemblée Générale, qui a eu lieu le 26 septembre dernier.

Madame Durand IA-IPR, qui remplace Madame PAGLIARI, à compter de cette année, est arrivée le 20 septembre.

Globalement les effectifs sont restés stables, malgré deux fermetures dans le secteur de Châteauroux sur décision de l'IA : la fermeture d'une 4^{ème} LV2, dans un des trois collèges qui alimentent le seul lycée où on étudie l'italien en Indre, et la fermeture de la 6ème bilangue. Il n'y en avait qu'une dans toute l'académie et on la sabre ! D'après les informations recueillies, ce serait une volonté rectorale pour favoriser l'apprentissage de l'allemand ! L'IA a donc supprimé les classes bilangues « concurrentes » en espagnol et en italien. Tous les courriers nécessaires ont été envoyés, l'IPR et l'IG ont été saisies du dossier mais rien n'y a fait !!

Pour le reste de l'académie, une collègue a signalé que son proviseur lui avait octroyé 2h30 au lieu de 3h en 2LV3, sous prétexte que les autres enseignements d'exploration sont à 1h30. Cette dérive a déjà été signalée sur le forum des profs d'italien, semble-t-il ... pourtant elle est complètement illégale.

ACADEMIE DE PARIS-CRETEIL-VERSAILLES : Gabrielle KERLEROUX

Les trois académies d'Ile de France comptent environ 300 professeurs d'italien en activité (enseignement public et privé) qui se répartissent ainsi : 88 à Versailles, 102 à Paris et 104 à Créteil. Les adhérents à l'APIRP représentent environ 35% de l'ensemble.

La cotisation est de 23 euros, certains adhérents en sont dispensés (membres d'honneur, personnalités, etc.)

Bilan de la rentrée 2012 :

La première assemblée générale de l'APIRP n'a pas encore eu lieu à la date du Congrès FNAI (elle est prévue le 21 novembre). Les informations suivantes sont le résultat d'une enquête faite par courriel auprès des adhérents.

La plupart des réponses ne signalent pas de gros changements par rapport à la rentrée précédente. Il est à retenir néanmoins quelques ouvertures, et malheureusement, de ci de là, des baisses d'effectifs en 4ème. Une enseignante d'un lycée de Noisy le Grand s'inquiète de voir « valider » des abandons d'option après la rentrée, sur simple lettre des parents, elle y voit une volonté de fragiliser l'italien, voire d'en supprimer l'enseignement. A la Queue lez

Yvelines, un pernicieux effet « enseignement d'exploration » provoque de vertigineuses baisses d'effectif entre la Seconde et la Première.

A Paris, au collège Henri IV, les effectifs reprennent après une année de légère baisse.

La collègue du Lycée Fénelon nous signale le fait qu'Affénet ne tient plus compte des langues vivantes pour l'affectation des élèves, ce qui a entraîné une chute de ses effectifs ou quelques erreurs (un élève de LV1 inscrit dans son lycée qui n'a que des LV2 et LV3, par exemple). Elle a par ailleurs appris que Fénelon allait mutualiser les LV3 du bassin, ce qui provoquerait des fermetures de classes ailleurs, et il semblerait que le cas se présente dans un autre lycée parisien (Jules Ferry ??). Elle s'en inquiète.

Toujours à Paris, et pour finir sur une note positive, le lycée Victor Hugo a désormais des classes ESABAC, de la Seconde à la Terminale (minimum de 30 par classe) et organise 3 échanges avec des lycées de Rome, Florence et Milan, tous avec des sections ESABAC. Cette année sont mis en place des « échanges individuels longs » pour deux de ces élèves qui partiront 4 semaines dans les lycées correspondants. Victor Hugo a accueilli deux élèves italiens pour la même durée.

ACADEMIE DE REIMS : Antonello CASU

Les collègues n'ont pas communiqué de données chiffrées des effectifs, il semble que la situation de l'italien soit assez stable et que tous les postes aient été pourvus à la rentrée. La LV3 se maintient elle aussi, les membres de l'association regrettent d'avoir un IA-IPR, qui n'est malheureusement pas en résidence dans leur académie, mais dans celle de Nancy-Metz et constatent la rare implantation de l'italien en LP : seuls deux établissements proposent la langue, de même qu'en Post Bac, les étudiants sont très peu nombreux, il n'y a pas de BTS où la langue soit représentée et en faculté les groupes d'étudiants se limitent à trois.

L'association compte 24 adhérents sur les 40 professeurs de l'académie.

ACADEMIE de RENNES : Katia ROUZAU

Les données officielles ne sont pas encore arrivées et l'Assemblée Générale de l'association n'a lieu que le 17 novembre. Il n'y a pour l'instant aucune remontée négative, ni alerte, la bonne nouvelle est l'ouverture de l'italien au lycée hôtelier privé de Dinard, cinq ans après la première demande au Rectorat. Par contre il y a peu d'enseignement de la langue en lycée professionnel, pas de section bilangue, les élèves de 3ème italianistes se retrouvent en LP, contraints de commencer une nouvelle LV2, très souvent l'espagnol.

Il n'est pas rare qu'un seul collège alimente un seul lycée, d'où des regroupements et des difficultés à construire les groupes, l'idée serait donc de faire des pôles.

Le nombre d'étudiants en CPGE (Vannes, Brest) a sensiblement régressé. Pour y remédier, dans une collaboration toute récente avec le supérieur, la faculté de Rennes organise des cours pour les élèves de terminale, ouverts à tous, dans le cadre de l'aide à l'orientation. Ces lycéens pourront assister aux cours de première année, pendant une journée. Il n'y a pas d'italien dans les facultés scientifiques, or il y a beaucoup d'élèves en S.

Il n'y a qu'une section ESABAC à Brest, le souhait serait d'en ouvrir une à Rennes.

L'API se porte bien, puisque 90% des professeurs y adhèrent.

ACADEMIE DE STRASBOURG : Adriana MALORNI

L'APIAS ne dispose pas de chiffres officiels pour le moment, mais à partir des informations communiquées par les collègues, le nombre s'élève à 1890 élèves.

La LV2 continue à être en baisse dans les collèges et dans les lycées. La concurrence du chinois à Strasbourg n'a fait que l'accélérer.

De nombreux professeurs TZR ou titulaires d'un poste sont sur deux, voire sur trois

établissements, le rectorat a décidé cette année, de distribuer les heures disponibles de manière à ce que tous les TZR aient des heures d'enseignement.

La LV3 semble stable en seconde avec des effectifs importants et un taux horaire à 3 heures, toutefois les professeurs notent une baisse des effectifs plus importante en Première (un effet de l'enseignement d'exploration ?). Par ailleurs, il semblerait que certains proviseurs envisagent de ne maintenir l'enseignement de la LV3 qu'au niveau de la classe de Seconde, avec la possibilité de continuer cet enseignement dans un autre établissement à partir de la classe de Première.

En ce qui concerne les lycées professionnels, le regroupement du samedi matin continue à bien fonctionner, une ouverture dans l'un des lycées professionnels, qui alimentent le regroupement devient envisageable.

En dépit de la situation géographique, du succès grandissant de l'espagnol et du développement du chinois, l'italien a réussi jusqu'à présent à se maintenir grâce à l'enseignement de la LV3, mais il est à craindre qu'à l'avenir, seuls quelques établissements offrent la possibilité de continuer cet enseignement, au-delà de la classe de Seconde.

ACADEMIE DE TOULOUSE : Alberto BIANCO

L'assemblée Générale de l'API, dont les adhérents sont en légère hausse, aura lieu le 19 octobre. Deux fermetures de collège ont été signalées, et le problème de la sectorisation a de fâcheuses incidences, en effet, certains lycées sont rattachés à des collèges dans des bassins qui n'ont pas d'italien LV2. Les jeunes recrues sont démotivées, le problème des stagiaires risque aussi de nuire à l'italien. L'ouverture d'ESABAC, dans le grand lycée toulousain, est une belle initiative pour le rayonnement de la langue, de même que l'ouverture en LP à Lourdes, ne peut que contribuer à son essor.

Samedi 13 octobre 2012

9h30 : début de l'Assemblée Générale annuelle

Françoise GATULLE, présidente honoraire, se joint à la liste des participants.

Présentation du bilan moral de la FNAI :

- ❖ Le concours « Conosci l'Italia ? » est arrivé à son terme, il a remporté un franc succès national. Il faudrait enquêter plus précisément pour savoir quelles ont été les répercussions sur les inscriptions en collège, en tout état de cause, toutes les associations remercient vivement les concepteurs du projet, Jean-Luc BOUKO et Florent DESMOULINS, auxquels la FNAI rend hommage pour tout le travail déployé, d'une qualité remarquable, sans oublier de fervents remerciements à Anne MAZIRE qui, par son acharnement, a su trouver les sponsors, les prix et s'est impliquée bien au-delà de son rôle de trésorière. Une réflexion sera bien sûr à mener sur le renouvellement éventuel, la périodicité, les dates et l'organisation de ce concours, en fonction de la disponibilité des organisateurs. La FNAI remercie très sincèrement tous les collègues qui ont participé activement à ce projet et à son bon déroulement.
- ❖ Les contacts avec la SIES sont bons, la FNAI peut se féliciter des excellents rapports qui se sont établis entre elle et les collègues de l'université, lesquels reposent sur une meilleure communication et une compréhension réciproque de l'intérêt commun à œuvrer et à agir ensemble. La FNAI remercie tout particulièrement Marie-Josée TRAMUTA et tous les collègues qui soutiennent son action. Pour représenter la SIES, sont présentes en ce jour, Laura TOPPAN et Patrizia GASPARINI.
- ❖ Le rapport du précédent congrès rédigé en mars a été envoyé, tout comme le compte-rendu du bureau, qui a travaillé sur la réécriture du règlement intérieur de la FNAI. *L'emploi du temps chargé de ce congrès a fait que nous avons oublié de soumettre ce document au vote !!!*

Le bilan moral est adopté à l'unanimité par les 22 présents.

Présentation du bilan financier :

- ❖ La FNAI avait en caisse 6881,76 euros en date du 10 octobre 2011, auxquels sont venus s'ajouter 6249,95 euros : recettes des cotisations, participation des sponsors pour le concours, participation des API pour le concours et pour le cadeau de Monsieur FONTIER.
- ❖ Les dépenses s'élèvent à 5119,12 euros pour cette année, dont les frais de remboursement de voyages du bureau et du congrès, l'achat des lots pour le concours, les frais d'expédition, les repas et apéritifs du congrès et du bureau.

La FNAI possède actuellement 8018,59 euros en caisse.

CF Bilans comptables pages suivantes

BILAN COMPTABLE FNAI 2011-2012

Le 10/10/2011, nous avons en caisse : **6881,76€**

RECETTES			DEPENSES		
Cotisations		2192,00	Assurance MAIF		301,68
Sponsor FNAI	Hachette pour cocktail	100,00	Frais de bouche 11-12	Repas et apéritifs congrès	527,59
Repas remboursés		315,00		Repas bureau	88,48
CONCOURS	Sponsors (sans Alma)*	950,00	Remboursement voyages	Voyages congrès	817,89
	Participation API	2010,00		Voyages bureau	350,49
	Vente T-shirts	84,00	CONCOURS	Achats lots :	2853,31
	Remboursements frais envoi des lots aux API	94,95		Frais expédition lots	137,90
Cadeau M. Fontier*	510,00	Frais d'affranchissement		12,20	
			Frais tenue compte		29,58
	Total	6255,95		Total	5119,12

En caisse au 1^{er}/10/12 : 8018,59€

En caisse au 10/10/11 + recettes = 6881,76 + 6249,95 = **13 137,71€**

Déduction des dépenses : 13 137,71 – 5119,12 = **8018,59€**

**La contribution d'Alma Editions a déjà été comptabilisée sur le bilan comptable 2010-2011*

**D'autres chèques sont arrivés après l'arrêt des comptes et paraîtront dans le bilan comptable de l'an prochain*

ETAT COMPTABLE CONCORSO “CONOSCI L’ITALIA ?”

Recettes		Dépenses	
Participation API	2010,00	T-shirts	920,92
Don Zanchetta	150,00	E Book avec pochettes(FNAC)	342,93
Don ALMA Edizioni	500,00	Lots pour primer les questions subsidiaires	218,00
Don SIES	500,00	Achat lots manquants	15,80
Don AFAUPEP	300,00	Billets Avion Air Fr -Marseille	622,32
Vente de 14 T-shirts (6€ l’unité)	84,00	Frais de ré emission Air France	15,00
		Billets Alitalia -Nice	345,28
		Billets easy jet -Rouen	376,06
		Frais timbres	12,20
		Expédition lots à lauréats seuls	6,50
			5,65
			8,90
			11,30
			2,40
Remboursements envoi lots de :		Envois lots à	
Nancy-Metz	9,25	Nancy-Metz	9,25
Apia A nuova	12,65	Caen	11,35
Nice	8,20	Amiens	12,65
Orléans Tours	8,20	Lille	8,20
Grenoble	24,70	Toulouse	9,25
Caen	11,35	Nantes	11,35
Toulouse	9,25	Grenoble	24,70
Nantes	11,35	Orléans St Charles	8,20
		Nice	8,20
TOTAL RECETTES	3638,95	TOTAL DEPENSES	2991,21

3638,95 – 2991,21 = **647,74€ d’excédent**

Le bilan financier a été adopté à l’unanimité par les 22 présents.

La trésorière remercie l’Assemblée mais redit son inquiétude de voir la baisse conséquente des adhérents des différentes associations à la FNAI, 117 adhésions en moins : c’est énorme ! Elle nous demande de faire de nouveaux efforts pour essayer d’impliquer davantage nos collègues. Le nombre fait la force, la FNAI a besoin de tous pour continuer à exister, être crédible, être décisive et influente.

Renouvellement du bureau

Se sont présentés : Anton BARRAL (Bordeaux), Alberto BIANCO (Toulouse), Edmée NGATOUM (Montpellier), Laurence ASTIER (Clermont-Ferrand), Martine RICHNER (Besançon), Stéphane PARIN (Amiens), Angelica SANNA (Grenoble) et Anne MAZIRE (Retraitée d'Ile-de-France et Trésorière sortante)

Jean-Luc BOUKO (Lille), Trésorier-adjoint sortant, étant absent et n'ayant pas manifesté le souhait de démissionner, reste compté parmi les candidats.

Les candidats sont élus à l'unanimité

Le nouveau bureau se retire afin de répartir les rôles des différents membres au sein du bureau.

Constitution du nouveau bureau :

Présidente :

Laurence ASTIER (Clermont-Ferrand)

Présidents d'honneur :

Claude Bocognani

Pierre Méthivier

Françoise Gatulle

Patricia Mari-Fabre

Vice-présidents :

Alberto BIANCO (chargé des relations publiques) (Toulouse)

Angelica SANNA (chargée de communication) (Grenoble)

Edmée NGATOUM (chargée des relations avec le Supérieur) (Montpellier)

Secrétaire :

Martine RICHNER (Besançon)

Secrétaires adjoints :

Stéphane PARIN (Amiens)

Antone BARRAL (Bordeaux)

Trésorière :

Anne MAZIRE (Paris-Créteil-Versailles)

Trésorier adjoint :

Jean-Luc BOUKO (Lille)

❖ Intervention SIES :

Patricia GASPARINI et Laura TOPPAN nous remercient de les avoir conviées au Congrès de la FNAI, elles nous informent que le bureau de la SIES a été totalement renouvelé et annoncent les dates de la prochaine réunion du bureau : elle aura lieu à Nice les 7/8/9 juin 2013, elles nous font part aussi d'une rencontre avec Jean-Luc NARDONE, les 19 et 20 octobre à l'université de Nanterre.

Concernant les écrits du CAPES, ils sont anticipés au mois de juin 2013, les oraux étant fixés en juin 2014 ; il y aura donc deux sessions l'année prochaine, celle de juin et celle d'octobre, il s'agira de bien anticiper les écrits pour les étudiants de Master 1, ceux qui n'auront pas réussi les écrits de juin, auront une deuxième chance en novembre, en début d'année de Master 2. Après l'année de stage en IUFM, la deuxième année sera transformée en année de préparation au métier. Pour l'instant, l'inconnue reste la forme de cette préparation, peut-être des stages rémunérés.

Les deux collègues s'inquiètent de la situation alarmante de la LCE, en effet la baisse des effectifs est considérable à l'inscription et pendant le cursus, les étudiants se perdent en cours de route, ils ont de moins en moins la vocation de l'enseignement, cette réalité est constatée depuis l'an dernier surtout. Les jeunes professeurs ont aussi tendance à démissionner, il arrive que certains, ayant obtenu le CAPES depuis deux ans, partent vers d'autres horizons, après leurs stages d'observation. L'instabilité des jeunes professeurs est bien réelle.

Pour réussir à redresser la situation, les collègues du supérieur souhaitent intervenir dans les classes de Terminale, pour présenter les différentes formations universitaires, la formation à l'histoire de l'art, la nouveauté de la rentrée à Nancy, qui est un exemple pour essayer de se mettre en phase avec les programmes et exigences du secondaire, mais aussi avec les besoins territoriaux. Les collègues souhaitent aussi que d'autres perspectives de carrière soient offertes aux étudiants. Nancy, pour sa part, propose le tourisme culturel.

Le niveau des étudiants a besoin d'être renforcé, à leur entrée en faculté, en thème et grammaire surtout, il a donc fallu adopter une approche différente, mettre en place des stratégies nouvelles, pour essayer de s'adapter et d'adapter le niveau des étudiants, sans les effrayer. A Nancy, les enseignants consacrent le premier semestre à cette mise en confiance et remise à niveau.

Lors du dernier congrès à Mulhouse, ont été évoqués aussi les possibles co-diplômes, avec l'exemple de l'université de Montpellier, qui travaille en relation avec Pinerolo, dans le nord de l'Italie et la Tunisie, le projet engage 250 étudiants de part et d'autre. Ces parcours diversifiés ont pour but de rendre les diplômes plus attrayants et se placent davantage en lien direct avec la réalité socio-économique. Saint-Etienne également, grâce à la mise en place de co-licences, a sauvé la filière lettres classiques et allemand.

L'autonomie de l'université sera effective en 2013, la charge d'heures des professeurs passera de 1200 à 1500 heures et les cours n'ouvriront qu'à partir de 10 à 12 étudiants, c'est loin de correspondre à la réalité des effectifs actuels, puisqu'à Nancy par exemple, il n'y a que 2 étudiants en L3 ! Les deux collègues présentes se sont réparties les tâches, pour assurer le suivi régulier des étudiants, qui est un lourd investissement, l'une s'occupe des relations pédagogiques et l'autre de l'administratif et de la licence. La diversification devient presque obligatoire pour survivre, c'est ainsi qu'a été créé le Master Interculturalité, avec un projet axé sur le théâtre et l'organisation d'un festival de cinéma, l'idée d'une filière « Tourisme et culture » fait son chemin.

En Italie l'autonomie des universités existe depuis 10 ans, toutes ont été contraintes à se mettre en concurrence et à proposer des diplômes professionnalisants, mais très chers. L'exemple d'Arezzo est cité pour sa création d'un Master en Tourisme Culturel, pour les étudiants de la fac d'économie, qui débouche sur l'obtention d'un « patentino » pour être

guide, offrant ainsi la partie économique et la partie culturelle.

Une collègue pose la question de l'éventuelle possibilité, pour un étudiant arrivant d'un BTS tourisme, d'intégrer l'université. Bien sûr, c'est possible, et peut-être même envisageable, comme complémentarité, même si pour ces étudiants, le niveau est souvent à réajuster.

Une autre piste serait celle d'ouvrir les cours de spécialistes à des non spécialistes, cours faits en français, sur le cinéma, l'opéra, l'histoire de l'art ou la Commedia dell'Arte.

En LEA, les chiffres restent stables, parce qu'il s'agit d'un parcours professionnalisant. Souvent les étudiants de LCE basculent en LEA, après l'année de L3 et y réussissent très bien.

L'assistantat marche bien, il est géré par le CIEP, l'Erasmus aussi même s'il s'agit d'un projet plus compliqué et d'une approche d'études différente. La loi du 6 juillet en Italie, qui supprime le renouvellement des personnes parties à la retraite, en lycée international, est dommageable pour les étudiants.

Les difficultés sont générales à l'université : dans certaines : Tours, Poitiers, Avignon, Montpellier ... le parcours LCE n'a pas pu être ouvert, l'italien n'est pas défendu par le gouvernement italien. Les collègues de l'université cherchent à se rapprocher des collègues de lycée, mais aussi des associations de professeurs d'italien, ainsi à Dijon, l'Assemblée Générale de l'API, se fait dans les locaux de l'université. L'urgence est de sauver les meubles ! L'idée est née, de créer des filières d'excellence, en concurrence avec les CPGE, par exemple : Lettres italiennes- Histoire, pour assurer une formation plus large, mais cette idée ne sera pas réalisable dans l'immédiat.

Si on admet que les débouchés sont, aujourd'hui, l'élément essentiel de la formation universitaire, alors il faudra alléger le parcours de spécialisation, pour favoriser l'ouverture et le guidage des étudiants.

Les fusions entre universités posent des problèmes de déplacement aux étudiants, qui ont peu de moyens, parfois même pas celui d'acheter les livres, ils font souvent aussi un double parcours, celui des études parallèlement à celui du travail, et ils optent donc pour des préparations plus localisées. L'autonomie va entraîner des contraintes et des contrôles très stricts, il faudra être performant pour espérer obtenir des fonds. Le poids du travail administratif ne cesse de croître pour les enseignants, ce travail est inscrit aujourd'hui dans le nouveau contrat des enseignants chercheurs, dont le statut a changé, lui aussi. Ils devront consacrer un tiers de leur temps à la recherche, un tiers à l'enseignement et un tiers à l'administratif. Ces jeunes chercheurs animeront la journée du département à Nanterre.

L'intervention des deux collègues se termine par les informations concernant l'expérience en cours à l'université de Nantes, qui pourrait être aussi un modèle de collaboration, à retenir pour toutes les académies : Tout au long de l'année, les classes de lycée sont en contact avec les étudiants, qui interviennent, eux aussi, dans le cadre des classes, de nouvelles plaquettes ont été élaborées, le travail s'est fait en contact avec l'IA-IPR, qui fait le lien. Une fois par an, les universitaires viennent donner une conférence aux professeurs de lycée et ils interviennent aussi dans les filières ESABAC, il y a un forum de discussion et une émission de radio, animés par les étudiants, qui sont à l'origine de l'organisation du festival de cinéma et qui y accueillent les lycéens.

En conclusion, il est plus que jamais vital de travailler de concert entre université et secondaire !!

L'adressier des correspondants locaux de la SIES, sera prochainement communiqué à la FNAI.

La FNAI communiquera aussi son adressier à la SIES afin qu'elle le mette sur son site.

Les intervenantes de la SIES sont vivement remerciées pour la richesse des informations apportées à la FNAI.

Pause déjeuner (12h30)
Reprise des travaux à 14 heures

❖ **Préparation de la rencontre avec le Corps Inspectoral**

Nous listons les questions que les enseignants souhaitent poser aux inspecteurs. Elles portent majoritairement sur les nouvelles épreuves du bac.

Laurence ASTIER nous présente quelques sujets de Bac, élaborés par sa collègue Annie CHAUBARD, de Riom, et par elle-même.

Nous reprenons les directives et vérifions qu'elles ont bien été respectées au cours de l'élaboration de ces sujets : les trois documents obligatoires, dont le document iconographique et le texte récent ; la question sur la nature des trois documents ; la question sur le thème commun aux trois documents ; Les questions par document, sous formes variées : QCM (choisir la bonne réponse et justifier par des citations), vrai / faux (choisir et justifier par éléments du texte) , tableaux à remplir avec des citations et qui permettent de croiser les informations de deux ou trois documents ; la question de synthèse sur les trois documents (les élèves peuvent avoir à rédiger une phrase) ; les deux sujets d'expression à traiter (40 lignes ???).

Monsieur Alberto BIANCO intervient en nous rappelant de ne pas omettre de faire remonter à l'Inspection l'ambiance morose et les difficultés rencontrées par les collègues. Dans certaines Académies, le nombre très important de non-titulaires et de TZR sans cesse déplacés rend la situation intenable.

Arrivée du Corps Inspectoral à 15 heures

❖ Présentations et remerciements :

Présentation du corps inspectoral (IGEN, IA-IPR) :

Mme **Myriem BOUZAHER**,

Inspectrice Générale de l'Education Nationale

M. **Claude ALESSANDRINI** :

Académies de Nantes (résidence), Rennes, Poitiers et Limoges (extensions).

M. **Pascal BEGOU** :

Académies de Grenoble (résidence) et de Corse (extension).

Mme **Carmelina BOI** :

Académies de Nancy-Metz (résidence), Reims, Strasbourg et Besançon (extensions).

Mme **Véronique CARRAYON** :

Académies de Bordeaux (résidence) et Toulouse (extension), en co-tutelle avec Mme FISCHETTI.

Mme **Antonella DURAND** :

Académies de Versailles (résidence), et Orléans-Tours, Montpellier, Aix-Marseille, en co-tutelle avec Mme GHIGO et Caen (extensions) en co-tutelle avec Mme MEDJADJI

Mme **Pellegrina FISCHETTI** :

Académies de Nice (résidence) et Toulouse (extension).

Mme **Hélène GHIGO** :

Académie d'Aix-Marseille (résidence), et Montpellier (extension)

Mme **Elisabeth LINET** :

Académies de Lyon (résidence), et Dijon et Clermont-Ferrand (extensions).

Mme **Marie-Thérèse MEDJADJI** :

Académie de Créteil (résidence), et Caen (extension).

Mme **Odile PAGLIARI** :

Académies de Paris (résidence), et Amiens, Lille, Rouen (extensions) et Bordeaux en co-tutelle avec Mme CARAYON

Madame Myriem BOUZAHER, Inspectrice Générale de l'Education Nationale, présente les IA-IPR, avec leurs Académies de résidence et les Académies en extension dont ils ont la charge. Elle excuse Madame BOI, absente pour raisons personnelles. Enfin, elle annonce la création du poste d'IA-IPR sur Bordeaux. Cela porte à dix le nombre d'IA-IPR, alors qu'ils étaient sept en 2004.

Madame MAZIRE se réjouit de la création de ces postes supplémentaires.

Madame Patricia MARI-FABRE présente le nouveau bureau au Corps Inspectoral.

Madame l'Inspectrice Générale se félicite de voir que ce bureau est composé de personnes venant de neuf académies différentes et bien réparties sur le territoire.

Madame ASTIER, la nouvelle présidente de la FNAI, prend la parole, pour remercier Madame MARI-FABRE et l'ancien bureau pour le travail accompli jusque là, Madame FORESTIER, Proviseur du lycée qui nous accueille toujours si gentiment, les agents du lycée, qui savent se rendre disponibles, ainsi que Madame Gabrielle KERLEROUX, pour son aide et son implication dans la logistique du congrès.

Elle remercie aussi Madame Anne MAZIRE qui se donne tant de mal pour organiser les repas des congressistes.

Les chiffres des effectifs des différentes académies n'étant pas encore parvenus à l'Inspection, on procède au tour de table rapide des associations représentées.

❖ Le concours « Conosci l'Italia ? »

Madame ASTIER remercie vivement et au nom de tous, Monsieur Jean-Luc BOUKO et Monsieur Florent DESMOULINS, créateurs et organisateurs du concours « **Conosci l'Italia ?** », ainsi que Madame MAZIRE, pour tout le temps consacré à chercher les lots des gagnants, et pour toute son obstination et sa persévérance, la tâche fut de longue haleine ! Ce fut une belle expérience, qui a séduit un peu plus de sept mille élèves.

Madame BOUZAHER remercie à son tour les organisateurs, précisant que ce concours était de belle qualité et espère qu'il sera reconduit.

Madame MAZIRE précise que les résultats sont consultables sur le site « fnai-concours ».

❖ L'instabilité de l'enseignement dans les académies

Madame ASTIER fait part des inquiétudes de tous les enseignants en lycée, préoccupés par la réforme du Bac, mais, avant d'en venir au grand sujet, elle évoque la morosité ambiante rapportée lors du tour de table fait la veille par les représentants des API, morosité due à deux facteurs : d'abord, au nombre trop important de TZR, contractuels et vacataires qui sont déplacés d'année en année, ce qui génère un investissement forcément difficile ; et ensuite, au manque de clarté dans la carte des langues (qui parfois semble ne même pas exister), dont la logique nous échappe à peu près totalement.

Madame l'Inspectrice Générale rappelle que les Académies appliquent la politique nationale mais qu'il y a une gouvernance académique qui implique des variations, notamment sur la carte des langues. Les IA-IPR participent aux réunions de la carte des langues mais les décisions dépendent du Recteur, du Secrétaire Général et des DASSEN.

❖ L'Italien en Lycée Professionnel

Madame ASTIER regrette que l'italien ne soit pas suffisamment présent en lycée professionnel dans certaines Académies.

Madame LINET précise que la mise en réseau des LP n'est pas du ressort de l'IA-IPR mais qu'il est possible de se mettre en relation avec l'IEN qui, lui, a la responsabilité des LP.

Madame DURAND intervient pour dire que le travail en amont, au niveau de la LV2 au collège, où l'implantation de la langue est primordiale, est très important ; elle rappelle que l'Etat se doit d'assurer la continuité de son enseignement. Par ailleurs, elle affirme que la légitimité de l'enseignement de l'italien en lycée professionnel s'en trouvera renforcée en faisant apparaître cet enseignement sur le site académique. Il serait souhaitable que l'italien existe pour au moins un débouché professionnel par Académie.

Le corps inspectoral rappelle que l'enseignement de la LV2 est obligatoire en LP pour le secteur tertiaire. Comme il n'existe pas de concours PLP lettres-italien, ce sont les certifiés et les contractuels qui assurent cet enseignement et l'inspection les remercie de leur investissement.

❖ **Affelnet**

Les problèmes de l'inscription sur Affelnet sont évoqués. Il est arrivé en effet que des élèves soient affectés dans des lycées sans que ce système tienne compte de l'offre de langues de l'établissement demandé. En règle générale, les problèmes sont résolus au cas par cas après la rentrée. Il est recommandé aux collègues- tout particulièrement ceux qui enseignent en collège- d'informer leur IPR lorsqu'ils ont connaissance d'une telle situation.

❖ **L'enseignement inter-établissement (EIE)**

Il est à noter que dans plusieurs Académies, des établissements cherchent à mutualiser l'enseignement de la LV3.

❖ **Recrutement des enseignants**

Les postes étant parus au moment de la rédaction de ce document, nous publions ici le nombre de postes mis aux concours :

Agrégation externe : 15 (au lieu de 12)

Agrégation interne 7 (au lieu de 6)

CAPES externe 64 (au lieu de 45)

La suppression du CAPES interne est compensée par l'ouverture d'un CAPES réservé avec probablement 25 postes mis au concours, ce qui est une excellente nouvelle.

Concernant la session du CAPES externe 2013/2, les écrits se passeront au mois de juin 2013, à niveau Master1. Les étudiants, après un stage d'un an, passeront les oraux en juin 2014. Les candidats admissibles enseigneront pendant l'année de stage à raison de six heures hebdomadaires, leur formation sera assurée par les ESPE qui seront créées, et l'université.

❖ **L'ESABAC**

L'ESABAC est un véritable succès en France comme en Italie : sur 5 établissements expérimentateurs, présentant 78 candidats en France, le taux de réussite est de 90,41%, dont 10% de mentions très bien ; en Italie, les candidats étaient 1000 et 90,81% d'entre eux obtiennent leur diplôme, avec 19% de mentions très bien. Il ne faut pas hésiter à continuer de présenter des dossiers, même si ces dossiers ne parviennent pas toujours à la DGESCO et à la DREIC.

L'Inspection générale travaille actuellement à l'élargissement de l'ESABAC aux sections technologiques et professionnelles.

La réforme du bac

NB : Les propos tenus durant l'échange qui suit sont retranscrits aussi fidèlement que possible. Cependant, dans un souci de clarté pour le lecteur, nous avons préféré les regrouper par compétence langagière évaluée à l'examen, même si parfois, lors de la conversation, il est arrivé que nous passions d'une compétence à l'autre.

La compréhension de l'oral

Madame l'Inspectrice Générale donne les précisions suivantes :

La compréhension de l'oral se fera lors d'un contrôle en cours d'année (CCA) et concerne toutes les séries à l'exception de la série L qui a une épreuve orale ponctuelle finale.

(Pour la série L, l'épreuve prévoit une expression orale d'abord en continu puis en interaction, cette deuxième phase contient de fait la compréhension de l'oral)

Après une écoute multiple, le compte-rendu est fait **en français. Le professeur fabrique son support pour ses élèves en fonction des notions qu'il a traitées en classe.**

Il est stipulé aussi que le professeur de l'élève est **responsable** du sujet lorsqu'il est examinateur de son élève. Le professeur a l'occasion d'évaluer réellement ce qu'il a fait en cours avec ses élèves.

Il serait préférable qu'au sein d'un même établissement, les épreuves de compréhension orale se déroulent le même jour.

La note de cette épreuve orale représente 25% de la note finale. La note attribuée grâce à la fiche d'évaluation ayant valeur de copie d'examen n'est en aucun cas communiquée à l'élève. Par ailleurs, lorsqu'il prendra connaissance de ses notes, le candidat aura le résultat final, la note globale : Oral (CO + EO) + Ecrit (CE + EE).

Certaines académies font le choix de faire des banques de sujets : n'est-il pas préférable de faire confiance aux professeurs ?

L'élève peut avoir deux documents sonores d'une minute trente **maximum** au total (rappel).

Concernant la fiche d'évaluation définitive, elle est parue au BO, nous remarquons qu'il n'est pas possible de mettre des notes entre 6 (12) et 10 (20), s'il y a un seul document, mais s'il y a plusieurs documents, on additionne les colonnes. Madame BOUZAHER explique que cette grille est cohérente par rapport aux programmes : il s'agit d'évaluer à quel palier se situe l'élève, de leur lui attribuer un niveau. Depuis 2005, l'évaluation devrait se faire en fonction des niveaux du CECRL, une évaluation positive et critériée. Les niveaux visés au baccalauréat sont B1 en Lv2 et B2 en LV1.

Mme BOUZAHER nous demande d'être vigilants quant au choix du document. Il ne doit pas excéder une minute trente, on peut aussi proposer deux documents courts (total 1'30 maximum).

Pour le niveau A2, il s'agit d'identifier la situation d'énonciation.

Pour le niveau B1, Il s'agit d'identifier les différents éléments en exigeant un modeste accès vers l'implicite. Nous avons le choix de croiser les critères (notion, longueur, et ce qui peut être vérifié par rapport aux descripteurs du B1) et nous devons proposer le document en nous posant la question de savoir en quoi ce document nous permet de vérifier les descripteurs constitutifs du B1 ou du B2 (Cf. Francis Goullier)

L'expression orale

Concernant la Série L (épreuve ponctuelle en fin d'année, avec examinateur extérieur, avec documents

L LV2 – LV1

Puisqu'ils passent devant un examinateur inconnu, les élèves ont droit aux documents.

A la question de savoir comment présenter la liste des notions étudiées, la forme des documents numériques, la forme de la liste pour les L- LV2 et LV3, Mme BOUZAHER répond que **la liste des notions étudiées doit s'accompagner des documents ayant servi en classe**. Il n'y a pas de hiérarchisation des notions, il faut traiter les quatre notions sur le cycle terminal : les quatre notions sont traitées en première, puis reprises en Terminale avec d'autres thématiques, ainsi le candidat pourra nourrir son exposé des éléments fournis dans l'étude des différentes thématiques. Il pourra aborder la notion sous deux angles différents, les angles d'attaque se modifiant puisque d'une année à l'autre on demande à l'élève des moyens d'expression de plus en plus complexes. Le BO précise que l'examen porte sur « les notions étudiées en classe ». Mme l'Inspectrice Générale nous conseille vivement de les traiter toutes les quatre en Terminale, car les sujets d'écrit seront nécessairement ancrés dans l'une d'entre elles et nous ne devons pas risquer de pénaliser nos élèves. Le code de l'éducation est clair : l'examen doit porter sur la classe de Terminale. Travailler seulement deux notions en Terminale risquerait de mettre en difficulté les candidats au Bac.

L'épreuve consiste en un premier temps en une expression orale en continu (présentation d'un aspect de la notion) puis, dans un deuxième temps, d'un entretien avec l'examinateur. Il peut y avoir échange de point de vue, il ne pourra en aucun cas s'agir d'une interrogation au cours de laquelle l'élève serait évalué sur l'exhaustivité de ses connaissances. En d'autres mots, ce que l'on évalue, c'est la capacité de l'élève à argumenter de manière construite et convaincante dans une langue correcte (niveau B2) et à présenter

L LV3

Les élèves **disposent des documents** puisqu'ils passent une évaluation finale.

S et ES

Evaluation en cours d'année au 2^{ème} trimestre, l'élève ne dispose de documents ni pendant la préparation ni pendant l'exposition.

L'épreuve se déroule comme suit : l'élève **tire au sort une notion** étudiée en cours d'année, dans un premier temps, il la présente au professeur. Cette présentation est suivie d'un échange avec le professeur au cours duquel l'élève peut, grâce aux sollicitations du professeur, compléter et enrichir ce qu'il a dit auparavant. En aucun cas, il ne s'agit pour le professeur d'évaluer l'exhaustivité du savoir de l'élève sur la notion, mais bien d'évaluer la capacité de l'élève à présenter de manière élaborée le sujet qui est proposé à sa réflexion. Ce qui prime, **c'est la cohérence du propos de l'élève**. Pendant cinq minutes, il va devoir exprimer une réflexion nourrie, il ne doit pas réciter la notion. Si un candidat ne traite qu'une partie de la notion, dans une langue correcte, c'est très bien car il faut tenir compte du temps très court dont il dispose. Si un candidat sort totalement des documents étudiés, ce n'est pas important si sa réflexion est cohérente et s'il montre qu'il a atteint le niveau attendu (B1 : LV2 et B2 : LV1)

Les documents ressources sont en lignes sur le site EDUSCOL. On peut déjà trouver en ligne des enregistrements de simulations d'oraux, trois parcours ont été produits, un pour chaque niveau (A2, B1, B2) et ces parcours d'apprentissage illustrent une problématique.

STG

En ce qui concerne la filière STG, les candidats seront évalués sur le modèle de la réforme quand ils deviendront STMG, l'examen sera alors pareil que pour les autres filières.

La compréhension de l'écrit

Le sujet appelé « 0 », n'est en réalité une typologie pour l'italien. Les différentes langues n'auront pas exactement la même maquette. Le BO dit « de un à trois documents » (le bac STG ne change pas pour l'instant à l'écrit), **en italien nous aurons trois documents pour les séries L, ES, S.**

La nouveauté portera sur la manière d'évaluer la compréhension : les deux premiers documents sont **un article de presse** et **un document iconographique ou un graphique**, auxquels s'ajoutera **un texte « maître »**, qui reste un texte littéraire. La compréhension écrite s'exercera, pour l'explicite, sur les documents adjonctifs (article et document iconographique), de façon à amener le candidat vers la compréhension du texte maître (questions portant plus sur l'implicite) ; elle active aussi l'expression écrite en permettant une compréhension plus fine du texte littéraire.

L'expression écrite

Le nombre de lignes est à l'étude mais il semblerait que 40 lignes soit une longueur convenable. Ces 40 lignes pourraient être partagées en 2 ou même 3 sujets (15 + 25 lignes ou 10 + 15 + 15 lignes par exemple).

La rencontre avec l'Inspection se termine par une présentation des trois sujets d'écrit élaborés par Mesdames CHAUBARD et ASTIER avec l'aide et les conseils de Madame l'Inspectrice LINET. Ces sujets donnent lieu à une discussion. L'Inspection et les enseignants émettent des avis.

Présentation de sujets et débat

Les sujets réalisés par deux professeurs de l'académie de Clermont-Ferrand sont projetés à l'écran. (Ces sujets figurent en annexe au présent document). Attention, ces sujets sont de simples essais, il ne s'agit en aucun cas de modèles. Ils ont été réalisés à partir de l'essai de Monsieur l'Inspecteur Bégou et déjà modifiés sur les conseils de Madame l'Inspectrice Linet.. Ces sujets ont servi de base à la discussion.

Les personnes présentes émettent des avis :

Sujet 1 (LV2)

- Il vaudrait mieux mettre les deux documents adjonctifs (iconographique et Internet) au début et le document littéraire en troisième position.
- Les auteurs du sujet ont choisi cet ordre car il respecte la chronologie qui semble importante dans la notion « idea di progresso » et qui peut aider les élèves à mieux comprendre.
- Il est très important de donner des consignes très claires lorsque le candidat doit choisir une réponse : préciser **la** ou **les** réponses, entourer, souligner, cocher, rayer...

Ex : la question 1 n'est pas claire, les élèves ont donné deux ou trois réponses par case. Il faut mettre « Per ogni casella della tabella, scegli la parola che conviene ».

- Question C1 : Il s'agit d'une question "traditionnelle" (Cita dal testo).
- Question C2 : cette question est appréciée.
- Question C3,4,5 : Des questions de ce type peuvent être posées mais il faut varier la forme des questions. Eviter de mettre le même type de question plusieurs fois de suite. Le QCM convient à condition que l'on demande de justifier le choix. Le candidat doit choisir entre 3 items au maximum (à l'origine, ces questions avaient été formulées avec 4 items, c'était trop)
- Les questions vrai/faux demandent toujours une justification du choix.
- Les questions sous forme de tableaux à compléter sont très appréciées, surtout si le tableau croise les informations provenant de différents documents, de sorte à faire émerger du sens.
- Question E (synthèse) : les auteurs du sujet ont choisi de faire compléter un tableau avec une case par document afin d'aider les candidats à y voir clair avant de rédiger la réponse. Cette démarche est appréciée.
- EXPRESSION : Il semble que 40 lignes pour la série L et 20 lignes pour les séries S et ES soient la longueur raisonnable. Il vaut mieux répartir les expressions en 2, voire 3 sujets.
- Il est conseillé d'éviter les dialogues, souvent trop artificiels.

Sujet 2 (LV1)

- Même remarque sur l'ordre des textes que pour la LV2. Le choix chronologique a primé, mais il vaut mieux mettre les docs adjonctifs au début.
- Les questions A et B posent les mêmes problèmes que dans le sujet de LV2
- Question C2 : le tableau est particulièrement apprécié car il croise les informations de deux documents. Il permet de passer d'un document à l'autre.
- Ici, le document 3 étant très bref, il ne sera utilisé que pour les questions A (thématique commune) et D (synthèse).
- Question D : Afin que les élèves ne s'embrouillent pas dans les différents documents, les phrases de synthèse sont à rédiger dans un tableau.
- TRES IMPORTANT : il faut toujours essayer de répondre soi-même aux questions pour voir si elles « tiennent la route ».

Les personnes présentes remercient les professeurs qui ont présenté ces sujets. Madame LINET demande que ces remerciements soient transmis à Madame CHAUBARD, ce qui sera fait.

18h : Apéritif de départ en retraite de Monsieur l'Inspecteur FONTIER

Nous retrouvons Monsieur Gérard FONTIER, IA-IPR, qui part à la retraite. Mme Françoise GATULLE prononce, avec émotion, le discours qu'elle a soigneusement préparé, puis c'est au tour de Madame l'Inspectrice Générale de le remercier vivement pour tout le travail accompli et de lui souhaiter bonne route vers cette retraite bien méritée ! M. FONTIER prend la parole à son tour, évoque sa carrière, et le moment de l'ouverture des cadeaux arrive, pour chasser la nostalgie. La FNAI le remercie chaleureusement et lui souhaite la retraite de ses rêves, en attendant de partager avec lui de nombreux moments de convivialité.

Du congrès au compte-rendu :

Un bouquet de roses est arrivé chez Patricia MARI-FABRE...



... un autre chez Anne MAZIRE !

... et un troisième chez Madame FORESTIER !

Angelica Sanna, vice-présidente chargée de communication a créé le site de la FNAI que nous vous invitons à visiter. C'est une mine d'informations !

<http://fnai.wifeo.com/>

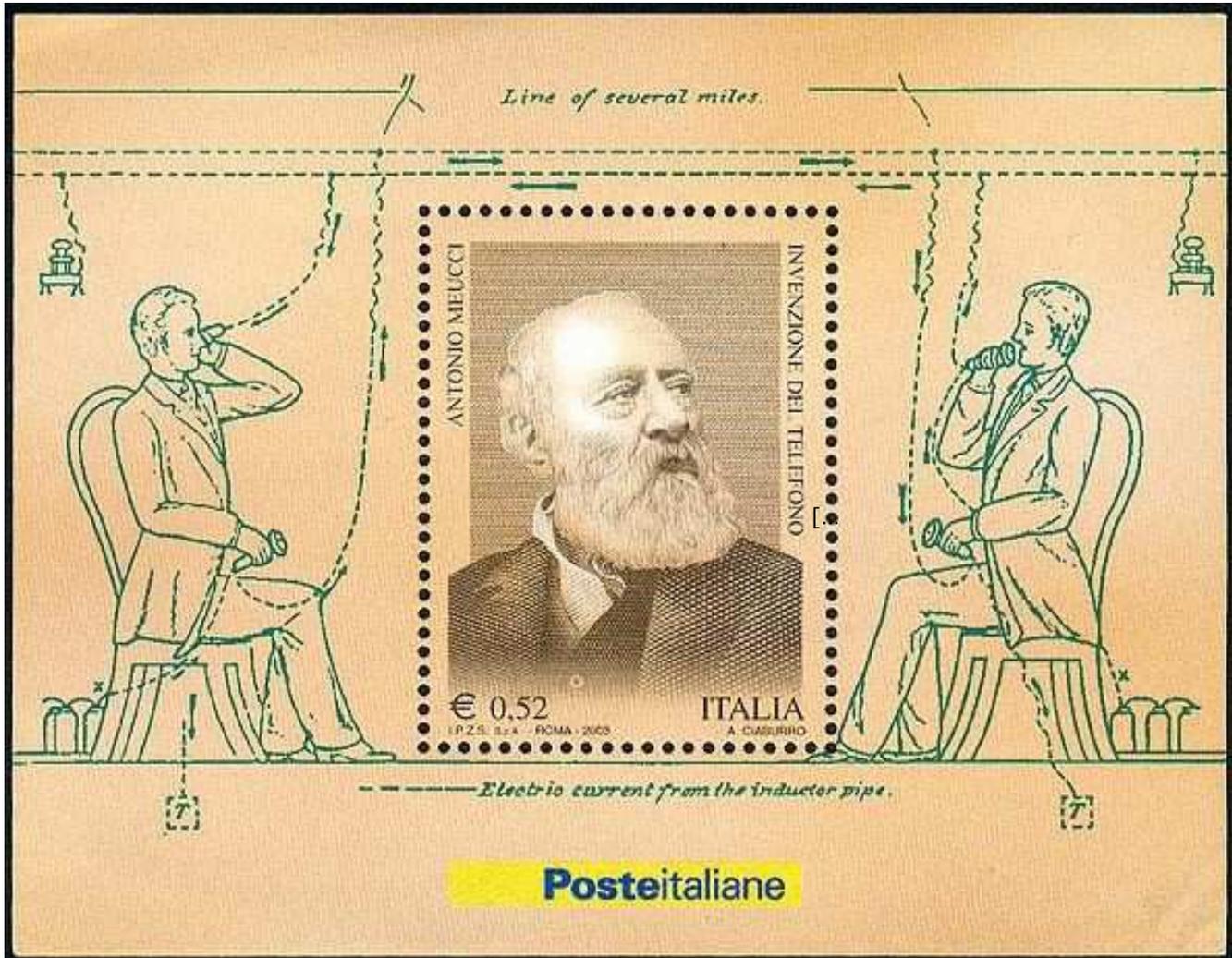
Les collègues corses ont créé une association (APIC) dont le siège social est à Corte. La présidente est Alessandra d'Antonio. Félicitations à nos amis corses ! Pace e salute !

L'API06 est devenue une API académique !

Annexe 1

Sujet LV2

Documento 1 :



Documento 2 :

PROGRESSO TECNOLOGICO

Più macchine inventiamo e più siamo costretti a correre dietro di loro per farle funzionare. Facciamo un esempio : il telefono.

Papà mi raccontava che quando, verso la fine del secolo, fu inventato il telefono, un tecnico dell'Azienda di Stato venne a spiegarne il funzionamento a mio nonno, il cavaliere Giuseppe De Crescenzo, artista pittore.

- Don Peppi - gli disse il tecnico, vedendolo alquanto sospettoso - il telefono non è altro che una cassetta di legno attaccata al muro. A un momento la cassetta si mette a suonare e voi andate a rispondere.

- Come, come ? - lo interruppe mio nonno - Lei suona e io vado a rispondere !

Mio nonno nella sua illuminata ignoranza aveva subito individuato il difetto principale del progresso : quello di non saper chiedere permesso. Il progresso entra e obbliga tutti gli altri a rispondere.

Per avere un'opinione ho telefonato al mio amico ingegnere e filosofo Gaspare Rosalino, appassionato utente di computer.

- Ciao Gaspare, come va ?

- Benissimo e tu ?

- Bene anch'io. Senti Gaspare, io vorrei vederti una di queste sere per discutere sul tema : "Vantaggi e svantaggi della tecnologia". Che ne diresti se ci vedessimo giovedì prossimo alle otto a casa mia, magari a cena ?

- Per me andrebbe benissimo, solo che in questo momento non posso dartene una conferma. Mi dovresti chiamare domani.

- E perché mai ?

- Perché mi è caduto il sistema.

- In che senso « ti è caduto il sistema » ?

- Nel senso che ho registrato tutti gli appuntamenti della prossima settimana sul computer, ed essendo l'unità centrale momentaneamente fuori uso ...

- ...perché ti è caduto il sistema ...

- Per l'appunto, non so se giovedì prossimo, alle otto di sera ho già un altro appuntamento.

- E non potresti segnarti, nel frattempo, il mio invito su un pezzo di carta e poi magari, in un secondo tempo, appena si aggiusta il computer, darmene una conferma ?

- E no che non posso : altrimenti perché ho speso tanti soldi per crearmi un'agenda elettronica ! se comincio di nuovo a segnarmi gli appuntamenti sui pezzetti di carta, addio informatica !

Luciano de Crescenzo, Corriere della sera - 4 settembre 1989

Documento 3 :



Volantino informativo USO NON ABUSO

Il volantino è stato elaborato dal Gruppo Campagna Telefonini e si prefigge di:

- informare gli utenti (soprattutto bambini e adolescenti) sui possibili rischi per la salute di un uso frequente e prolungato del telefonino e fornire consigli per un uso sicuro dei cellulari;
- sensibilizzare su un uso adeguato del telefonino a salvaguardia degli altri oltre che di se stessi (norme di comportamento: p.es. rispetto della privacy);
- rendere attenti alle implicazioni del cellulare sulla vita sociale (comunicazione, relazioni, emozioni);
- rendere consapevoli anche i genitori sui rischi legati al possibile uso del cellulare per scaricare da internet e/o trasmettere (con bluetooth) contenuti non adeguati come video violenti e/o pornografici.
- **Distribution**
Il volantino sarà distribuito gratuitamente tramite i rivenditori della telefonia mobile che assicurano la loro collaborazione a questa iniziativa.
Inoltre può essere richiesto all'Ufficio di promozione e di valutazione sanitaria del DSS (tel 091 814 30 50, dss-upvs@ti.ch) oppure, solo per le scuole, al Centro didattico cantonale di Bellinzona (tel 091 814 63 11, decs-cdc@ti.ch).

I – COMPREHENSION (10 points) :

A-Documenti N° 1-2-3 :

1. Identifica i tre documenti. (Scegli tra le proposte seguenti e completa la tabella) :

Pagina Internet, testo letterario, articolo di giornale, sceneggiatura, documento iconografico.

Documento N°1	
Documento N°2	
Documento N°3	

2. Indica la tematica comune ai tre documenti :

.....

B- Documento 1 :

Per ogni domanda scegli la risposta giusta e cerchiata.

1- Questo documento è :

- un volantino molto vecchio
- un francobollo da collezione
- una cartolina

2- Antonio Meucci è famoso perché è stato :

- Il creatore della posta italiana
- L'inventore del francobollo
- Il padre del telefono

Giustifica :

C- Documento 2 :

1- Come il tecnico presenta il telefono al nonno ? (Cita dal testo)

.....
.....

2- Quali aggettivi definiscono le reazioni del nonno alla presentazione ? (cerchia le risposte giuste)

Entusiasta - indifferente - sospettoso – scandalizzato - ironico

Giustifica con elementi del testo :

.....
.....

Nelle domande 3-4-5, sottolinea la risposta giusta e giustifica con elementi del testo :

3- Il narratore vuole incontrare l'amico Gaspare per :

- farsi spiegare un programma di informatica
- capire i vantaggi e svantaggi del telefono
- capire gli aspetti positivi e negativi della tecnologia

Giustifica :
.....

4- Gaspare :

- non riesce a fissare un appuntamento con il narratore perché giovedì non è libero
- non riesce a fissare l'appuntamento perché non ha accesso alla sua agenda elettronica
- non riesce a fissare l'appuntamento perché gli è caduta la linea del cellulare

Giustifica :
.....

5- Per decidere l'appuntamento, Gaspare avrebbe potuto :

- guardare il calendario
- registrarlo nel telefonino
- scriverlo su un pezzo di carta

Giustifica :
.....

D- Documento 3

1- Il documento si rivolge solo ai giovani : **Vero / Falso**

Cerchia la risposta giusta e giustifica :
.....
.....

2- Metti una crocetta nella casella *sì* o *no* – Se rispondi di *sì*, giustifica con elementi del testo.

I rischi evocati nel documento sono :

Rischio	sì	no	Giustifica
Dipendenza			
Influenza sulle relazioni sociali			
Attentato alla vita privata			
Incidente			
Insuccesso scolastico			
Problemi di salute			
Sviluppo della violenza			

3- I vari mezzi di diffusione del documento sono :
(Sottolinea le risposte giuste)

- La posta svizzera
- La scuola pubblica
- Un centro didattico svizzero
- I negozi di cellulari
- I tabacchi svizzeri
- Un ufficio sanitario

E- Documenti 1 -2- 3

Quali progressi tecnologici sono evocati nei diversi documenti ?

Documento N°1	
Documento N°2	
Documento N°3	

Secondo i documenti, questi progressi hanno migliorato la vita della gente ?

.....

.....

.....

.....

.....

II- EXPRESSION (10 points) :

SERIE L - Le candidat traitera obligatoirement les deux sujets suivants :

1- Intervistati da un giornalista, un ragazzo e una ragazza danno la loro opinione a proposito del divieto dei telefonini all'interno della scuola. Immagina il dialogo. (20 lignes)

2-Secondo te, i miglioramenti tecnologici costituiscono sempre autentici progressi ? Rispondi facendo qualche esempio. (20 lignes)

SERIE ES / S - : Le candidat traitera obligatoirement les deux sujets suivants :

1- Scrivi per il blog della scuola un articolo sul divieto dei telefonini a scuola. (10 lignes)

2- In che misura le tecnologie rappresentano un progresso per l'umanità ? (10 lignes)

È SCAPPATO UN CERVELLO

Un giorno mia madre mi telefonò, contenta : « È scappato un cervello ! » mi comunicò.

Oddio, pensai, non bisogna mai lasciare sole le persone anziane perché dopo un po' vedono stranezze. Prima vedono scappare gente e animali poi pezzi singoli di questa gente : gambe, braccia, occhi, cervelli.

Ma la asseondai (1) : « Ah sì , » le dissi con la voce un po' scema che si usa con i bambini. « E dove andava, questo cervello ? ».

« Dove vuoi che andasse ? » si spazientì lei ...

Tirai a indovinare : « È andato in America, mamma ? »

« In America » confermò lei.

Volli allora scherzare, per tirarla fuori dalla sua macabra fantasia e non mi venne in mente che una vecchia canzone triestina che dice : «Magari a cavallo di un bàcolo (2) in America voglio andar... »

« È andato a cavallo di un bàcolo, mamma ? ».

« Chi ? » fece lei.

« il cervello, no » cominciai a seccarmi.

« Ma qui diamo i numeri (3) » disse mia madre. « Ma tu fai paura, sei pazza ! ... Ci sarà andato in jet, come tutti. »

Sì, sì, certo, era anche giusto, il cervello è la parte anatomica più importante dell'individuo. E magari ci era andato in un contenitore pieno di alcool per tentare un trapianto. (4)

« Senti » disse mia madre con fermezza, « o sono scema io o sei scema tu. »

Secondo me non c'erano dubbi. Ma lei incalzò : « È una continua fuga di cervelli. Non li leggi i giornali ? Scienziati, tecnici, biologi, chirurghi che scappano perché in Italia le attrezzature sono quelle del « Piccolo chimico » e non bastano. »

« Aaa ! » esclamai. Adesso capivo.

« E stavolta è scappato un famoso sociologo » mi annunciò.

« Peccato » dissi.

«Come peccato» ? Bene , no ?»

« No, peccato » mi arrabbiai.

«E invece è un bene» insisté mia madre,» perché così se noi cominciamo a esportare all'estero i nostri geni, e non soltanto i povericristi (5), gli stranieri finalmente ci rispetteranno. Diranno : « Ma guarda un po' e pensare che noi credevamo che in Italia ci fossero solo terroristi e mandolinai... »

Luisella Fiumi, *Tutte femmine e un maschio*, 1981 Mondadori Editori

- (1) Asseondare : abonder dans le sens de quelqu'un
- (2) Il bàcolo (dialecte) : lo scarafaggio (cafard)
- (3) Dare i numeri (familier) : divaguer, travailler du chapeau
- (4) Il trapianto : la greffe
- (5) I povericristi : les pauvres diables

Document 2**MAURO FERRARI, UN NOSTRO TALENTO INTERNAZIONALE**

È anche grazie al Forum della Ricerca e dell'Innovazione che il nostro Paese ha avuto la possibilità di "riscoprire" uno di quei talenti, di quei cervelli in fuga, che hanno trovato negli Stati Uniti un ambiente favorevole alle proprie ricerche. Il professor Mauro Ferrari è quasi diventato un eroe nazionale. La sua popolarità cresce di giorno in giorno come testimoniano i numerosi inviti che ha ricevuto da parte degli atenei italiani. [...] ha preso parte nel giugno 2008 a due importanti eventi riguardanti le frontiere della Nanomedicina presso l'Università di Milano Bicocca e la facoltà di Medicina dell'Università di Padova. Recentemente è stato protagonista di una bella intervista su Il sole 24 Ore e di un'altra intervista sull'inserito di scienza e tecnologia de La Stampa.

La vicenda di Mauro Ferrari, può essere dunque l'occasione per tornare su uno dei temi portanti del Forum 2008 : la fuga dei cervelli. L'Italia non deve vivere con un complesso di inferiorità e preoccuparsi troppo della fuga dei suoi migliori cervelli. [...] Non è forse meglio che certi "talenti" operino lì dove il contesto sociale, culturale e scientifico può offrire il migliore contesto ? Non sarà forse questo un beneficio per la scienza in generale e per l'intera umanità ? Da questo punto di vista, possiamo dunque provocatoriamente affermare che il problema di fuga dei cervelli non esiste. Prendiamo proprio l'esempio di Mauro Ferrari, tra i padri fondatori di una nuova scienza, la nanomedicina, che promette di portare sensibili miglioramenti nelle cure per il cancro. Forse se Ferrari non avesse operato negli States, l'ambiente più dinamico e competitivo (scientificamente parlando), ora sarebbe ugualmente un ottimo scienziato, un illustre docente, ma non avrebbe messo a frutto tutto il suo potenziale di ricerca.

Forum della Ricerca e dell'Innovazione da *Blog su Wordpress.com*

Document 3**Il costo dei "cervelli in fuga" : si perde un miliardo all'anno**

Più di un miliardo di euro l'anno : è il capitale generato dai 243 brevetti che i nostri migliori 50 cervelli depositano all'estero. Un valore che, in una prospettiva ventennale, potrebbe arrivare a toccare quota tre miliardi. Tutto mancato profitto per l'Italia.

La Repubblica.it 30 novembre 2011

I – COMPREHENSION**A- Documenti N° 1-2-3 :**

3. **Identifica i tre documenti? Scegli tra le proposte seguenti e completa la tabella** : Pagina Internet, testo letterario, articolo di giornale, sceneggiatura.

Documento N°1	
Documento N°2	
Documento N°3	

4. **Indica la tematica comune ai tre documenti:**
-

B- Documento N° 1:

1. **Sottolinea la risposta giusta e giustifica con elementi del testo.**

a. Chi telefona ?

- una madre telefona al figlio
 - una madre telefona alla figlia
 - una figlia telefona alla madre
-
-

b. La persona che riceve la telefonata risponde :

- come se parlasse a un ragazzino
 - come se fosse addolorata
 - come se avesse fretta di riattaccare
-
-

c. La persona che riceve la telefonata :

- capisce subito quello che le dice l'altra persona
 - pensa che l'altra persona voglia farle uno scherzo
 - pensa che l'altra persona abbia perso la ragione
-
-

d. I cervelli fuggono perché in Italia :

- non sono pagati abbastanza
 - sono disprezzati da tutti
 - non hanno buone condizioni di lavoro
-
-

C- Documento N°2 :

1- Chi è Mauro Ferrari ? (sottolinea la risposta giusta)

- Un cervello italiano che sta per andare in America
- Un cervello italiano emigrato in America
- Un cervello italiano nato in America

2- Completa la tabella con tre elementi del documento 2 corrispondenti agli elementi del documento 1 già indicati :

Documento1	Documento 2
È una continua fuga dei cervelli	
... scappano perchè in Italia le attrezzature sono quelle del piccolo chimico e non bastano	
Scienziati, tecnici, biologi chirurghi	

3- Come viene considerato Mauro Ferrari in Italia ? Rispondi citando elementi del testo :

.....

4- In che cosa consiste il lavoro di Mauro Ferrari ? (cita dal testo)

.....

D- Documenti N° 1- 2 - 3 :

Quali sono le diverse opinioni espresse nei tre documenti a proposito della fuga dei cervelli ? Come ognuno giustifica la propria posizione ?

Documento 1	
Documento 2	
Documento 3	

II- EXPRESSION

Le candidat traitera obligatoirement les deux (ou les trois) sujets suivants (40 lignes au total)

- 1- Sistemato da poco tempo in America, « il cervello » scrive le sue prime impressioni alla famiglia rimasta in Italia. Scrivi questa lettera. (15 lignes)
- 2- Mostra da una parte che la fuga dei talenti non è un fenomeno proprio nuovo per l'Italia e gli Italiani e discuti l'opinione della donna del documento1 « se noi cominciamo a esportare all'estero i nostri geni, e non soltanto i povericristi, (...) gli stranieri finalmente ci rispetteranno. » (lignes 20)

OU

- 1- Sistemato da poco tempo in America, « il cervello » scrive le sue prime impressioni alla famiglia rimasta in Italia. Scrivi questa lettera. (10 lignes)
- 3- È un fenomeno proprio nuovo la fuga dei talenti italiani ? Illustra la tua opinione.(10 lignes)

3-Spiega e discuti la frase « se noi cominciamo a esportare all'estero i nostri geni, e non soltanto i povericristi, (...) gli stranieri finalmente ci rispetteranno. » (lignes 20)

OU

- 1- Sistemato da poco tempo in America, « il cervello » scrive le sue prime impressioni alla famiglia rimasta in Italia. Scrivi questa lettera. (10 lignes)
- 2- Secondo te, è un bene o un male questa fuga dei cervelli ? (15 lignes)

3-Spiega e discuti la frase « se noi cominciamo a esportare all'estero i nostri geni, e non soltanto i povericristi, (...) gli stranieri finalmente ci rispetteranno. » (lignes 15)